

Lévesque, Claudette

De: Micheline Primeau [mpri02@hotmail.com]
Envoyé: 13 mars 2014 11:14
Objet: À verser au dossier R-3863-2013 et R-3854-2013

À qui de droit,

Hydro-Québec a envoyé une équipe chez nous en Mai 2012 pour réparer notre compteur qui faisait défaut et au lieu de le changer pour le même genre de compteur, ils nous ont mis un autre genre de compteur. Je leur ai dit que nous nous opposions à avoir un compteur intelligent. Mais celui qui était en charge de l'équipe m'a répondu de ne pas m'inquiéter que ce nouveau compteur n'en était pas un. Après avoir assisté en décembre 2013 à une conférence sur les compteurs "intelligents" nous (mon mari et moi) avons constaté que notre nouveau compteur en était bien un de ceux là.

Nous trouvons révoltant le fait d'avoir été bernés par Hydro-Québec.

Nous avons communiqué avec Hydro-Québec pour faire changer ce compteur mais ils le feront prochainement MAIS ils nous chargeront \$ 98. pour l'installation et nous devons payer en plus \$200. par année de plus pour l'électricité.

Nous trouvons injuste le fait de nous avoir trompés et injuste le fait que nous devons payer pour avoir le même type de compteur qui aurait dû avoir été réparé et non remplacé par un "intelligent" malgré notre refus de ce type de compteur.

Nous sommes contre le nouveau type de compteur parce que les recherches sur la santé n'ont pas été faites sur une assez longue période et que les ondes émises sont dangereuses pour nous. Quand tous ces compteurs seront en fonction, ce ne sera pas seulement les ondes de chaque compteur à domicile qui nous affecteront mais en plus la somme de tous les autres autour de nous qui multiplieront l'effet des ondes sur notre corps.

Nous croyons que notre gouvernement devrait attendre le résultat de recherches sur une plus longue période avant de donner le feu vert à Hydro-Québec pour implanter une technologie de ce genre. En résumé, nous nous plaignons d'avoir été trompé par Hydro-Québec et nous trouvons qu'ils ne devraient pas nous charger pour nous avoir imposé leur nouveau compteur d'une façon fallacieuse.

Donc au sujet du dossier R-3863-2013 : Nous avons été lésés trompeusement

et au sujet du dossier R-3854-2013: Nous trouvons révoltants de devoir payer pour un service que nous n'aurions pas dû avoir en plus du fait de payer plus cher pour garder le genre de compteur plus sécuritaire pour la santé

Merci de bien vouloir tenir nos propos en considération,

Micheline et Jean-Pierre Primeau

3819 Nathalie
Fabreville, Laval
H7P1N1